

1. *Débitrice:* **Bureau d'architecture Jaunin & Lambert SA**, En Segrin 1, 2016 Cortaillod
2. *Déclaration de faillite:* 29.01.2003
3. *Suspension de faillite:* 18.02.2003
4. *Echéance selon art. 230 al. 2 LP:* 10.03.2003
5. *Avance de frais:* CHF 6'000.00

Indication: La procédure de faillite est déclarée close sauf si un créancier, dans le délai susmentionné, ne réclame l'exécution et produit l'avance mentionnée pour la couverture. Sous réserve du recouvrement d'autres provisions.

6. *Remarques:* But: exécution de travaux d'architecture ayant pour objet la conception, l'élaboration et la réalisation de projets et de plans relatifs à tous ouvrages et constructions.

Office des faillites
2053 Cernier NE

(00880772)